

100 brebis installées sur les coteaux



L'installation de ces ovins vise à limiter le phénomène d'embroussaillage. PHOTO DR

Dans le cadre du développement durable sur la commune de Condat-sur-Vézère, la municipalité a mandaté le Conservatoire des espaces naturels (CEN) Aquitaine pour mener des actions de préservation et de valorisation du site des coteaux du Brungidour et des Foncillières. Soumis à l'abandon des pratiques anciennes, comme la grande majorité des coteaux calcaires, le site doit faire face à la « fermeture » de ses pelouses, colonisées par une végétation arbustive et herbacée envahissante avec une régression de ses intérêts paysager, floristique et faunistique.

Un pâturage sur 14 hectares

De manière à éviter ce phénomène naturel d'embroussaillage, le CEN Aquitaine met en œuvre des opérations de gestion mécanique – débroussaillage, fauchage – et du pâturage. Après plusieurs expériences concluantes réalisées sur d'autres pelouses sèches du département, le CEN Aquitaine a mis en place un pâturage ovin sur le site des coteaux du Brungidour et des Foncillières, avec une centaine de brebis sur 14 hectares.

Grâce à l'intervention de Thierry Delpech, éleveur à Proissans, ce troupeau permet l'entretien et ainsi la conservation du patrimoine naturel des coteaux. La mise en œuvre de cette action est réalisée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental, et l'aide logistique de la commune.

Le CEN Aquitaine a été fondé en 1990 et a pour mission l'étude, la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel régional. En Dordogne, il intervient sur près de 25 sites naturels, en tant que gestionnaire, assistant technique ou animateur de sites Natura 2000.